



GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON
Groupe d'Étude sur l'Écologie et la protection des Oiseaux
et de la Faune sauvage dans les Pyrénées-Orientales

Membre de France Nature Environnement Languedoc-Roussillon
Membre d'Oc'Nat : Union des Associations Naturalistes d'Occitanie

Mme CROS
Service Ouvrages d'Art
Direction des Infrastructures et
Déplacements
CD 66
66 000 PERPIGNAN

ACCOMPAGNEMENT DU CD66 POUR LA COMPENSATION DE L'HIRONDELLE DE ROCHERS IMPACTÉE PAR LE CHANTIER DU PONT DE LA RD11 A CANET/STE MARIE (66)

Contexte & Objectifs :

Le pont de la RD11 doit faire l'objet d'une réfection importante par son gestionnaire : le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (CD66).

Ces travaux vont nécessiter la destruction d'un nid d'Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*), espèce protégée.

Le CCD66 souhaite être accompagné dans la mission de compensation de ces impacts environnementaux et a contacté le GOR à cette fin.

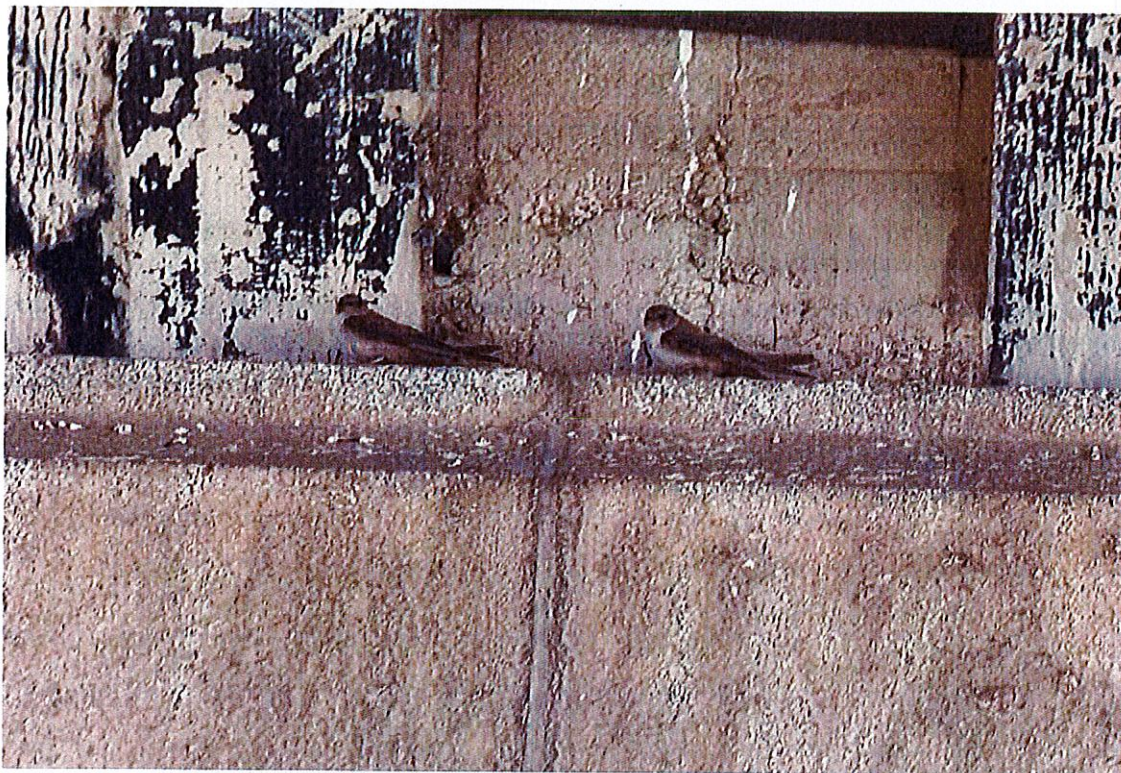
Par la présente, le GOR propose d'assurer la mission d'encadrement du programme de compensation ainsi que le suivi de l'efficacité de la compensation.



Ci-dessus : nid d'Hirondelle de rochers sous le pont de la RD11 à Canet/Ste Marie (Photo : OFB66).

Méthodologie :

- Septembre/Octobre 2025 : Accompagnement du CD66 pour le choix du site de compensation ; expertise du pont de la RD 81 & commande des nichoirs ;
- Octobre/Novembre 2025 : rédaction de la note de synthèse précisant les modalités précises de la compensation et échanges avec les services instructeurs (DREAL) et le CSRPN si besoin ;
- Novembre 2025/janvier 2026 : Accompagnement de la commune pour la pose des nichoirs spécifiques sur le site de compensation ;
- Mars/juin 2026 : Suivi de l'occupation des nichoirs (3 passages) et rapport minute ;
- Mars/juin 2027 : Suivi de l'occupation des nichoirs (3 passages) et rapport minute ;
- Mars/juin 2028 : Suivi de l'occupation des nichoirs (3 passages) et rapport minute.



Ci-dessus : jeunes Hirondelles de rochers sous le tablier du pont de la RD11 (Photo : OFB 66)

Estimation financière :

	Nbre jours	Coût € TTC
Choix du site de compensation	0.5	250,00
Rédaction note méthodologique compensation	1	500,00
Achat nichoirs adaptés (dont frais livraison)	-	150,00
Accompagnement pose des nichoirs (le GOR n'est pas habilité au travail en hauteur mais sera présent le jour de la pose)	0.5	250,00
Suivi de l'efficacité des aménagements (minimum 3 passages) au printemps 2026 et rédaction d'un rapport minute (pour envoi administration)	4 x 0.5	1000,00
Suivi de l'efficacité des aménagements (minimum 3 passages) au printemps 2027 et rédaction d'un rapport minute (pour envoi administration)	4 x 0.5	1000,00
Suivi de l'efficacité des aménagements (minimum 2 passages) au printemps 2028 et rédaction d'un rapport minute (pour envoi administration)	4 x 0.5	1000,00
TOTAL en Euros TTC		4 150,00

Soit un total TTC de quatre mille cent cinquante Euros (Association non assujettie à la TVA)

Modalités de paiement :

- Facture 1 de 1 150 € TTC à la commande
- Facture 2 de 1 000 € TTC au rendu du rapport 2026 (au plus tard : septembre 2026) ;
- Facture 3 de 1 000 € TTC au rendu du rapport 2027 (au plus tard : septembre 2027)
- Facture 4 de 1 000 € TTC au rendu du rapport 2028 (au plus tard : septembre 2028)

Certifié conforme et véritable le 11 septembre 2025,

Pour le GOR,

Fabien GILLOT

**GROUPE ORNITHOLOGIQUE
DU ROUSSILLON**

4 rue Béranger 66000 PERPIGNAN

Tel : 04 68 51 20 01

Email : contact@gor66.fr

SIRET: 429 480 098 00020 - APE 9499Z

12 SEP. 2025

bon pour accord,

Direction des Infrastructures et Déplacements
La Responsable du Service Ouvrages d'Art

Anne-Lise ROCHE
Anne-Lise ROCHE

